

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mars 2016
CO 015 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50
Présents : 51
Votants : 44

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Frédéric LAMBERT, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Bruno ROBERT donne pouvoir à Gérard BOUDIER.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Olivier LECOQ, Jacques GRANGEREAU.

Etaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Raphaël GAGNEUR, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Marie-Christine CHANOIS, Anne CHARLET, Hervé CORON, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient absents : Nelly BUYS, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BOUDIER

Convocation faite le : 10 mars 2016

Objet : Approbation du procès-verbal de séance du 29 janvier 2016.

VU le procès-verbal de séance du 29 janvier 2016 tel que signé par le secrétaire de séance et le Président de la Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny, et diffusé en amont de la séance de Conseil dans un délai d'au moins 5 jours franc ;

ENTENDU l'appel de Monsieur le Président à d'éventuelles observations ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de séance du 29 janvier 2016 à l'unanimité sans observation.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président,

Jean François GAILLARD

